

Créteil, le 2 novembre 2020

A ne pas débloquer les moyens urgents pour protéger l'école et ses personnels, le Ministre prend la responsabilité d'une dislocation généralisée !

Lundi 2 novembre, dans des dizaines d'établissements de l'académie, les personnels se sont mis en mouvement contre la politique dislocatrice du ministère : imposition d'assemblées générales ou d'heures d'information syndicale sur les 2h initialement prévues ce matin pour réagir face aux carences du ministère sur la protection sanitaire des personnels, échanger sur les conditions de l'hommage à notre collègue Samuel Patty sauvagement assassiné le 16 octobre, établir leurs demandes précises, discuter et décider des moyens d'obtenir satisfaction ; grèves spontanées ; exercices du droit de retrait...

Sous toutes les formes, les collègues ont ainsi exprimé leur colère, leur indignation et cherché à agir pour faire valoir leurs revendications.

« *Quelle autre institution, après l'assassinat de l'un de ses membres, laisse ses personnels seuls reprendre le travail à 8h, comme si rien ne s'était passé ?* » s'interrogent ainsi indignés les collègues **du lycée Emilie du Châtelet de Serris (77)** dans une lettre aux parents expliquant que, devant le refus de l'administration de leur laisser les 2 heures d'échanges pour préparer l'accueil des élèves et l'hommage à Samuel Patty, ils avaient été contraints de se mettre en grève.

Le ressenti de ce mépris ministériel a été décuplé avec la confirmation qu'aucune mesure n'avait été prise pour protéger la santé des élèves et des personnels au moment où la circulation du virus s'accélère. « *Je n'ai pas de baguette magique, je ne suis pas Mary Poppins* » avait répondu le vendredi 30 octobre le Recteur aux organisations syndicales inquiètes des conditions de reprise.

Ce n'est pas un coup de baguette magique que les collègues demandent. Cela fait des semaines et des semaines que ces derniers alertent sur la nécessité d'alléger les effectifs dans les classes en recrutant massivement des personnels, des semaines qu'ils s'alarment du manque d'agents techniques pour entretenir les locaux, les nettoyer et les désinfecter, des semaines qu'ils exigent des garanties sanitaires plus strictes, avec des masques réellement protecteurs et des tests de dépistage systématiques.

« *Nous constatons ce matin à 07h50 que les toilettes et la salle des profs sont souillées (photos prises). Depuis plus d'un an, les agents d'entretien du collège fonctionnent à 50% de leur effectif. Depuis plusieurs semaines, dans plusieurs salles, le ménage n'est pas fait alors que c'est une désinfection quotidienne des tables et des sols qui est prévue par le protocole ! Le protocole renforcé prévoit même, en plus, le nettoyage des poignées de portes, du matériel informatique plusieurs fois par jour. Or nous savons déjà que c'est impossible dans notre établissement, faute de personnel.* » expliquent ainsi les collègues du **collège Roger Martin du Gard d'Épinay-sur-Seine** dans leur lettre signifiant qu'ils usaient de leur droit de retrait.

Cela fait des semaines que les revendications sont sur la table...mais que le ministère ne répond rien, si ce n'est qu'il ne fera aucune dépense supplémentaire. Aucune dépense supplémentaire, alors que dans le même temps, le premier ministre a fait voter des budgets rectificatifs octroyant des milliards d'euros aux banquiers et au patronat.

« Parce que le ministère a refusé et refuse d'engager les moyens humains et matériels à la hauteur de la gravité de la situation sanitaire, nous en sommes réduits à demander des aménagements pour maintenir le lycée ouvert » écrivent les collègues en grève **du lycée Clémenceau de Villemomble** à leur proviseur.

Oui, aujourd'hui, la politique de l'enveloppe fermée prônée par le ministère conduit personnels et élèves à une impasse, en leur demandant par exemple de se prononcer localement -ainsi que les y invite le « protocole sanitaire renforcé »- entre « moins de cours » et « plus de cours du tout » ! Et c'est un fait : personne n'a envie de revivre le traumatisme de la prétendue « continuité pédagogique » mise en place au printemps dernier, personne ne saurait envisager d'un cœur serein une fermeture totale des collèges et des lycées !

Le SNFOLC Créteil appelle les collègues, dans cette situation plus difficile que jamais, à réaffirmer l'urgente nécessité que soient satisfaites leurs revendications, à réaffirmer leur attachement à l'école de la république, à l'égalité des droits de tous les élèves devant l'accès à l'instruction.

Un plan d'urgence doit être mis en place pour garantir l'ouverture des collèges et lycées dans des conditions sanitaires acceptables. Cela passe par un recrutement massif de personnels permettant l'allègement des effectifs dans les classes, l'entretien et la désinfection des locaux. Cela passe par le déploiement de tests systématiques, la fourniture de masques réellement protecteurs, la protection par l'isolement, sans perte de jour de carence, et le remplacement systématique des personnels vulnérables.

Le SNFOLC Créteil vous propose de lui faire remonter les cahiers d'établissements de revendication, qu'il portera avec ses revendications notamment lors du CHSCT académique du vendredi 6 novembre.